

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Approbation du Plan directeur de l'eau par le MDDEP

Saint-Albert, le 31 août 2011 – La Corporation pour la promotion de l'environnement de la rivière Nicolet (COPERNIC) est fière d'annoncer l'approbation de son Plan directeur de l'eau (PDE) par le ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Un certificat d'attestation sera remis en mains propres par M. Luc St-Martin, directeur régional du MDDEP Mauricie et Centre-du-Québec au président de COPERNIC, M. Caroll McDuff.

« C'est avec satisfaction et fierté que j'ai reçu du Ministre M. Pierre Arcand, et au nom de tous les administrateurs de COPERNIC, la lettre d'acceptation officielle du Plan Directeur de l'Eau pour la rivière Nicolet, nous dit M. McDuff. Ce plan devient donc officiellement le fil conducteur de toute la gestion intégrée de l'eau sur notre territoire et, tous les acteurs, tel que prescrit dans la loi 27, se doivent de le prendre en compte pour harmoniser le développement durable de notre région vis-à-vis cette ressource primordiale ».

Le PDE est un outil de planification visant à déterminer et à hiérarchiser les interventions à réaliser dans le bassin versant de la rivière Nicolet pour atteindre les objectifs fixés de manière concertée par l'ensemble des acteurs de l'eau. Il est composé de plusieurs éléments : le portrait, le diagnostic, les enjeux, orientations, objectifs et le plan d'action. Le contenu du PDE est accessible sur le site Internet de COPERNIC (www.copernicinfo.qc.ca).

La prochaine étape est la diffusion de ce document auprès de l'ensemble des usagers de l'eau du territoire (citoyens, élus, agriculteurs, forestiers, etc.), et la mise en œuvre du plan d'action. Ce plan sera orienté sur la création de tables de concertation à l'échelle des bassins versants de cours d'eau jugés problématiques dans le diagnostic. Quatre tables sont actuellement en place : Trois Lacs, rivière Desrosiers, Baie-du-Febvre et amont de la rivière Bulstrode.

La Corporation pour la promotion de l'environnement de la rivière Nicolet (COPERNIC) est un organisme de bassin versant dont la mission est définie dans la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection*. COPERNIC est une table de concertation et de planification formée de représentants de tous les acteurs de l'eau de son bassin versant. Son mandat premier est d'élaborer le Plan directeur de l'eau (PDE) de la rivière Nicolet.

- 30 -



COPERNIC

corporation pour la promotion
de l'environnement de la rivière Nicolet

Rivière, je boirai de ton eau

Source :

Jean-François Verrette

Chargé de projet communication, COPERNIC

Téléphone : 819-980-8038 #203

Courriel : communication@copernicinfo.qc.ca

Pour information :

Karine Dauphin

Directrice générale, COPERNIC

Téléphone : 819-353-2121 #31

Courriel : copernic@copernicinfo.qc.ca